



adresser à votre chef de service, au vice-président directeur, agent administratif en chef et avocat général pour savoir comment traiter la situation.

Les membres du personnel de Postmedia qui contreviennent aux normes énoncées dans le présent Code feront l'objet de mesures disciplinaires, lesquelles peuvent inclure un avertissement ou une lettre de réprimande, la rétrogradation, , la suspension sans salaire, le congédiement ou la cessation de leur relation avec le réseau Postmedia. Les violations peuvent également engendrer des responsabilités criminelles ou civiles. **SI VOUS VOUS TROUVEZ DANS UNE SITUATION QUI POURRAIT, SELON VOUS, CONSTITUER OU ENTRAÎNER UNE VIOLATION DU PRÉSENT CODE, VEUILLEZ SUIVRE LES LIGNES DIRECTRICES ÉNONCÉES PLUS LOIN SOUS LA RUBRIQUE *PROCÉDURES DE CONFORMITÉ*.**

## OBJET

Le présent Code a pour objet ce qui suit :

p

professionnelles;

é informant une personne compétente de toute opération ou relation importantes qui sont raisonnablement susceptibles

;

favoriser

dans les rapports et les documents que le réseau Postmedia dépose ou présente aux autorités en valeurs mobilières ainsi que dans ses autres communications au public;

promouvoir la conformité aux lois, aux règles et aux règlements applicables;

encourager le signalement rapide des violations du présent Code à une personne

;

promouvoir la responsabilisation quant au respect du présent Code;

fournir des lignes directrices aux membres du personnel de Postmedia pour les aider à reconnaître et à régler les questions éthiques;

;

favoriser la culture

de transparence du réseau Postmedia.

## CONFORMITÉ AUX LOIS

**Conformité aux lois, aux règles, aux règlements et aux politiques (dont les opérations**

l

)

En tout temps, les membres du personnel de Postmedia sont censés respecter de bonne foi des règles et des règlements applicables et agir de manière conforme à thique.

Les membres du personnel de Postmedia sont tenus de respecter la *Politique en matière*



Les membres du personnel du réseau Postmedia qui décèlent ou soupçonnent un acte frauduleux doivent préciser pour le signalement confidentiel est mentionnée dans la Politique sur la dénonciation de la société.

Un employé soupçonnant tout acte malhonnête ou frauduleux ne doit pas tenter de conduire une enquête au sujet de cette situation de demander une restitution. Toute information obtenue sera évaluée dans la mesure du possible et de façon confidentielle, tout en permettant une enquête complète de se mener. Le réseau Postmedia se réserve le droit de faire part de toute information aux autorités policières afin qu'elles puissent déterminer si des accusations criminelles sont justifiées. Les membres du personnel du réseau Postmedia impliqués dans une enquête droits, privilèges et protections comme prévu par la loi, la politique du réseau Postmedia et les conventions collectives.

## **RELATIONS AVEC DES TIERS**

### **Conflits**

Les membres du personnel de Postmedia



## **Relations gouvernementales**

### *Activités politiques*

Les membres du personnel de Postmedia peuvent participer à des activités politiques en tant que simples citoyens, mais il est important distinction entre leurs activités politiques personnelles et les activités politiques du réseau Postmedia, le cas échéant, afin de respecter les règles et



ou de dirigeants qui servent des objectifs commerciaux, ou encore  
de dirigeant auprès

ou



Tous les membres du personnel de Postmedia ont, dans le cadre de leurs fonctions, la responsabilité de s'assurer que les documents comptables du réseau Postmedia ne contiennent pas de classement intentionnelle des opérations quant aux comptes, aux services ou aux dossiers comptables. Le réseau Postmedia ne tolère aucune erreur de classement intentionnelle des opérations quant aux comptes, aux services ou aux dossiers comptables. Toutes les opérations doivent être justifiées par des documents exacts et raisonnablement détaillés et doivent être enregistrées dans le bon compte et dans la bonne période comptable. Les membres du personnel de Postmedia doivent lire la *Politique sur la dénonciation* de réelle ou potentielle de ce Code.

Plusieurs membres du personnel de Postmedia produisent des notes de frais, lesquelles doivent être documentées et remplies correctement. Si un membre du personnel de Postmedia a des doutes sur la légitimité de certains frais, le groupe des finances de son service peut lui donner des conseils.

Les documents et les communications de nature commerciale sont souvent

**Propriété intellectuelle**

des membres du personnel de Postmedia de protéger les actifs du réseau Postmedia aux renseignements exclusifs du réseau Postmedia. Les renseignements exclusifs comprennent les renseignements confidentiels ainsi que la propriété intellectuelle du réseau Postmedia



## **Violence au travail**

, les comportements agressifs, les paroles et les gestes visant à embarrasser une personne et toute autre conduite similaire envers un collègue ou une autre personne sur les lieux du travail sont interdits. Le réseau Postmedia souscrit à une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les gestes, les propos ou les autres comportements qui sont violents, menaçants, intimidants, perturbants ou agressifs, selon le jugement du réseau Postmedia, à sa seule appréciation.

## **Embauche de membres de la famille et de personnes dans une relation personnelle**

Un individu ne peut relever directement ou indirectement une autre personne avec laquelle il entretient une relation personnelle, sauf autorisation contraire du vice-président exécutif, chef des finances et chef de la transformation ou du vice-président exécutif, agent administratif en chef et avocat général. Si une telle supervision est permise, les décisions relatives au personnel qui ont une incidence sur cet employé doivent être examinées et approuvées par le vice-président exécutif, chef des finances et chef de la transformation ou le vice-président exécutif, agent administratif en chef et avocat général.

Le réseau Postmedia encourage la séparation des comptes de médias sociaux professionnels et personnels.

### **Comptes professionnels**

## **SIGNALEMENT DES ACTES ILLÉGAUX, FRAUDULEUX**

Le réseau Postmedia est déterminé à mener ses activités dans le respect des lois et de manière  
s membres du personnel de Postmedia sont encouragés à signaler au chef  
de service, aux directeurs ou aux autres supérieurs compétents les actes illégaux, frauduleux ou  
s observent  
marche à suivre dans une situation donnée. Le

**RÉSEAU POSTMEDIA.** Dans les rares  
chef de service,

ou si vous êtes  
« supérieur de votre supérieur  
quelconque raison, adressez-vous à un membre de la haute direction.

**CONFIDENTIALITÉ, SANS CRAINDRE LES REPRÉSAILLES.** Votre identité ne sera pas  
dévoilée si la situation permet Le réseau Postmedia condamne  
toute forme de représailles contre les employés qui dénoncent de bonne foi des

En cas de doute dans une situation

### **DROIT APPLICABLE**

Au besoin, les dispositions du présent C  
conformer aux lois, aux règlements et aux politiques applicables imposés dans les territoires où le